

2021 : ENTRE ESPOIRS ET INQUIÉTUDES

En ce début d'année, le MOC Luxembourg vous présente ses meilleurs voeux pour une année qui, nous l'espérons, permettra de nouveau à chacun de se retrouver.

Se rencontrer, réfléchir ensemble, « faire » collectif, avoir des liens sociaux tout simplement, sont autant de réalités dont le manque pèse à nombre d'entre nous, que ce soit dans les engagements militants, professionnels, la vie sociale et culturelle. C'est parfois dans l'absence que l'on distingue l'essentiel du secondaire.

Un début d'année est aussi l'occasion de dresser le bilan des espoirs et des inquiétudes qui se profilent. Prenons l'exemple de la démocratie.

L'élection présidentielle américaine a montré combien la démocratie est fragile. Si l'on peut se réjouir de l'issue de celle-ci, on peut également s'inquiéter des événements graves survenus au Capitole. Nous avons pu voir ce qu'il advient quand un président s'emploie, pendant quatre années, à discréditer ceux qui ne partagent pas son avis, et à dresser les communautés les unes contre les autres, par son discours, son attitude, ses « fake news ».

Chez nous, des éléments vont dans le bon sens. Nous pensons par exemple à la modernisation du droit de pétition en Wallonie ou à l'instauration de commissions délibératives à Bruxelles associant parlementaires et citoyens tirés au sort. Les deux premières commissions traiteront de la mise à disposition de logements vides pour les sans-abri et de la question du déploiement de la 5G. Pour que ces initiatives constituent un succès, des moyens doivent être engagés, et dans la promotion de celles-ci afin de les faire connaître très largement, et dans l'accompagnement des citoyens engagés dans ces processus.

Demain comporte aussi des inquiétudes. La pandémie a engendré des restrictions sur le plan de

la démocratie et des libertés : pouvoirs spéciaux conduisant à une centralisation du pouvoir dans les mains de l'exécutif, suspension des travaux parlementaires, suspension du droit de se rassembler et de manifester. Combien de temps va durer cet état d'exception ? Aujourd'hui, il apparaît qu'une série de restrictions, bien que l'objectif soit légitime, ne respectent pas de base légale, comme l'explique Annemie Schaus, rectrice de l'ULB. Même en situation d'urgence, un fondement légal aux restrictions est indispensable. La démocratie est à ce prix et doit être respectée.

Comparativement aux autres pays, la population belge s'avère assez résiliente face aux mesures « de crise ». Depuis presque un an, chaque jour s'ouvre avec une litanie de chiffres : le décompte du nombre de contaminations, d'admissions en hôpital, de décès, de personnes vaccinées... Ces informations occupent une place importante dans les différents médias. Au-delà des chiffres, il nous semble important de prendre de la hauteur et de questionner la situation de manière plus globale. C'est pourquoi l'équipe du CIEP Luxembourg vous propose un cycle de réflexion intitulé : « Quand le masque tombe : regard sur la crise » dont la première soirée sera consacrée à l'État d'exception. Plus d'informations en page 3.

Enfin, le déploiement de la technologie 5G constitue actuellement un enjeu majeur. Le dossier de ce numéro y est consacré (pages 6-8). Des questions fondamentales en termes de démocratie y sont posées, mais également en matière de santé, d'environnement, de protection des données... Les organisations du MOC Luxembourg se sont emparées de ce dossier et souhaitent sensibiliser largement tout citoyen autour de cet enjeu en 2021.

Jean-Nicolas Burnotte,
Secrétaire fédéral du MOC Luxembourg

P. 1

Éditorial

P. 2-3

En bref dans nos organisations

P. 4-5

Faisons connaissance avec...
Anne-Françoise
Stéphanne

P. 6-7-8

Dossier :
Entrée (en force) de la 5G sur le territoire belge

EN BREF DANS NOS ORGANISATIONS

UNE CONFÉRENCE POUR TOUT SAVOIR SUR LES COOPÉRATIVES

Le « modèle coopératif » fait de plus en plus parler de lui et les success stories de certaines coopératives, telles que la banque NewB, se retrouvent régulièrement relayées dans nos médias. Et pour cause : le modèle coopératif montre plus que jamais qu'il a sa place dans notre société, comme alternative à l'économie capitaliste classique que nous connaissons. Avec ses valeurs nouvelles, son fonctionnement représentatif et sa capacité à s'adapter à une multitude de domaines (coopératives d'énergie, de petits producteurs,...), le modèle coopératif séduit de plus en plus.

Vous souhaitez mieux comprendre le système coopératif ? Vous désirez en savoir plus avant de vous investir dans une coopérative ? Vous désirez lancer votre propre projet ? Luxembourg Créative (initiative de l'ULiège), en collaboration avec le Ciep Luxembourg, vous invitent à leur soirée « L'entrepreneuriat coopératif, mode d'emploi et exemple de success-stories », le 30 mars prochain.

Nous vous proposons une soirée en deux temps :

- Une première partie, « **Coopératives : mode d'emploi** », sera consacrée aux aspects théoriques et pratiques du modèle coopératif. Des intervenants de l'ULiège et de la coopérative CREDAL nous présenteront le fonctionnement des coopératives, leur statut légal en Belgique, leur financement,...

- Ensuite, lors d'une deuxième partie, « **Success-stories et témoignages** », nous vous proposerons une rencontre avec deux acteurs du modèle coopératif actifs dans la province de Luxembourg, qui nous feront part de leur expérience. Nous recevrons un membre de la coopérative Terre-en-vue, qui a pour mission de faciliter l'accès à la terre pour les agriculteurs et Pierre-Alexis Roland, créateur et membre de plusieurs coopératives, dont « Coeur de Village » à Tintigny.



Le 30 mars à 19h00
au Campus environnement de l'ULiège à Arlon
(ou visioconférence selon les mesures Covid)

INFOS ET INSCRIPTIONS

Timilda Gila Campos

✉ t.gilacampos@mocluxembourg.be

VIE FÉMININE FÊTE SES 100 ANS

Vie Féminine a 100 ans et compte bien célébrer cet anniversaire avec vous tout au long de l'année 2021 !

« L'histoire du Mouvement a été marquée, depuis sa fondation, par la volonté des femmes, d'agir avec les femmes pour qu'elles puissent prendre leur destinée en main et susciter des évolutions individuelles et collectives fondées sur leur émancipation, leur autonomie et leur liberté ». Cette phrase puisée dans les archives de Vie Féminine pointe le rôle central joué par les femmes qui, comme des « passeuses », permettent au Mouvement, 100 ans après, d'être toujours là.

Chacune, par sa participation, son engagement, sa présence, a contribué et contribue encore aujourd'hui à cette histoire collective. Des femmes qui se « passent » (mais aussi qui « reçoivent ») informations, expériences, savoir-faire collectifs :

elles forment ainsi les premières mailles des solidarités entre femmes et donnent naissance à de petits et à de grands changements pour toute la société. Passeuses d'histoire, passeuses de luttes, passeuses de paroles, passeuses de droits, passeuses de savoirs, passeuses de fils, passeuses de pratiques, passeuses d'espoir, passeuses de mots, passeuses de valeurs, passeuses de vécus, passeuses d'avenir... et encore mille et une autre manières d'être des passeuses ! Chacune pourra trouver la sienne.

Et vous ? Êtes-vous prête à fêter les 100 ans de Vie Féminine et à (re)découvrir cette histoire collective qui fait encore tellement sens aujourd'hui ? Le programme des activités et des projets qui se dérouleront dans votre région en lien avec cet anniversaire est disponible sur le site Internet de Vie Féminine : www.viefeminine.be



« QUAND LE MASQUE TOMBE : REGARD SUR LA CRISE »



Le 17 mars 2020, la Belgique se confine pour enrayer la première vague d'un virus dont personne ne s'attendait à ce qu'il puisse nous atteindre. Près d'un an

s'est écoulé et le Covid-19 s'est profondément ancré dans notre quotidien. Tous les jours, les médias font le point sur la situation, délivrant les dernières statistiques à la population. Nous apprenons à vivre autrement, nous adaptant tant bien que mal aux mesures mises en place par le gouvernement, qui nous atteignent tant dans l'espace public que dans la sphère privée.

La crise du Covid-19 a mis en lumière les faiblesses de notre système : inégalités sociales et économiques, gestion des soins de santé,... Si la pandémie n'est pas la seule responsable de ces dysfonctionnements, elle les a néanmoins mis en lumière. La façon dont la crise sanitaire est gérée suscite également toute notre attention : entre une volonté de relance économique rapide et

d'efforts pour limiter les pertes humaines, quel regard porter sur la crise et ses conséquences sur la société ?

Pour entamer cette réflexion, le Ciep Luxembourg propose le cycle "Quand le masque tombe : regard sur la crise" ; six rencontres pour prendre du recul sur notre société : avant, pendant et après la crise.

Le cycle s'ouvrira avec une soirée sur l'État d'exception et la gestion par les autorités de ces mesures qui questionnent notre démocratie. Dans un second temps, notre attention portera sur les théories complotistes, symptômes d'un climat de défiance entre citoyens et institutions. La soirée suivante sera consacrée au traitement médiatique de la pandémie. Ensuite, nous mènerons une réflexion sur la place donnée à la science et à l'expertise médicale. Notre cinquième conférence interrogera notre modèle de développement économique, pour conclure avec une soirée sur l'impact des mesures sanitaires sur nos modes de vie et notre rapport au vivant.

PLUS D'INFOS

www.facebook.com/CiepLuxembourg

www.mocluxembourg.be

✉ c.hubert@mocluxembourg.be

LIRE ET ÉCRIRE LUXEMBOURG : ENSEMBLE CONTRE L'ANALPHABÉTISME

Analphabète. Illettré. L'obligation scolaire aidant, ces deux qualificatifs sont-ils devenus obsolètes en Belgique et en France ? Malheureusement, non.

La province de Luxembourg, les communes de Verviers, Huy, Waremme en Belgique, d'une part, la Lorraine en France, d'autre part, sont confrontées à une même réalité en matière d'analphabétisme, d'illettrisme et d'accès à la lecture, avec un taux d'illettrisme variant de 10 à 12%. Sur chacun de ces territoires, des organismes militent chaque jour pour soutenir ces adultes. Ils les accompagnent dans leur formation, afin qu'ils soient aptes un jour à devenir autonomes sur les plans de la lecture et de l'écriture, mais qu'ils puissent surtout devenir acteurs de la société dans laquelle ils vivent.

Chacun dans sa portion de territoire fait oeuvre utile. Répond aux urgences du terrain. Développe des pratiques innovantes. Et si on se mettait ensemble autour de la table pour faire part de nos réalités de terrain, échanger à propos de nos actions, de nos pratiques ? Cela afin de glaner des idées pour enrichir notre travail quotidien mais aussi pour faire émerger, pourquoi pas, de nouvelles pratiques à mettre en oeuvre sur son territoire.

De ce souhait, de cette envie, l'AFB Lorraine et Lire et Ecrire Luxembourg à Libramont ont

voulu en faire un projet européen. Ils ont été entendus : « Coécrire pour Lire » est un microprojet Interreg Grande Région dans lequel se sont engagées nos deux institutions. Ce microprojet vise l'expérimentation d'initiatives transfrontalières innovantes développées dans le cadre de la lutte contre l'analphabétisme et l'illettrisme, mais aussi plus largement, avec et en faveur de publics éloignés des livres et de la littérature.

C'est la raison pour laquelle nous faisons appel à vous. Vous ou l'association que vous représentez avez envie de nous rejoindre pour partager votre réalité de terrain, présenter vos pratiques et découvrir ce que font les autres ? Rejoignez ce projet lors de trois rendez-vous :

- **Le 20 avril** : à Nancy. Journée de travail autour de l'accès aux livres et à la littérature, destinée aux professionnels du livre et au secteur socio-culturel.
- **Octobre 2021** : à Libramont (date à définir). Journée de travail avec les apprenants en alphabétisation, avec échange d'outils. Journée destinée aux professionnels du secteur de l'alphabétisation.
- **Février 2022** : à Arlon (date à définir). Séminaire sur les outils et pratiques favorisant l'accès à la lecture et la littérature pour des publics qui en sont éloignés.



PLUS D'INFOS

Nathalie Husquin, Lire et Ecrire Luxembourg

☎ 0477/40 70 27

✉ nathalie.husquin@lire-et-ecrire.be

FAISONS CONNAISSANCE AVEC ...

ANNE - FRANÇOISE STÉPHENNE

VOUS ÊTES AUJOURD'HUI RESPONSABLE RÉGIONALE CHEZ ÉNÉO ; QUEL A ÉTÉ VOTRE PARCOURS PROFESSIONNEL ?



Responsable chez Enéo-
Luxembourg



Je suis diplômée d'un master en droit et d'un post-graduat en psychomotricité relationnelle. Après 7 années passées au GAS (Groupe d'Action Surendettement) à Martelange, j'ai ouvert mon cabinet de psychomotricité. Pour diverses raisons et notamment le besoin de retrouver un travail d'équipe, j'ai répondu à une offre d'emploi chez Énéo où j'ai commencé à travailler en décembre 2019. Aussi bien le travail avec les enfants qu'avec les aînés m'intéresse, ce sont deux périodes de la vie que je trouve passionnantes. Chez les aînés, il y a toute cette richesse de transmission du savoir et une multitude de facettes que je trouve attachantes. La notion « d'équipe » avec tout ce qu'elle revêt est pour moi fondamentale : la richesse de construire ensemble avec des collaborateurs qui sont mes collègues, on forme « une équipe ». C'est un chouette challenge d'être responsable pour la province de Luxembourg mais il y a également un travail d'équipe avec les responsables régionaux au niveau de la Wallonie, on sait que l'on peut s'appuyer sur les autres. Ce qui constitue peut-être une difficulté actuellement, c'est de continuer à rester positif, imagitatif, créatif... Et en même temps on ne manque pas de ressources !

LA CRISE QUE NOUS CONNAISSONS ISOLE LES AÎNÉS. QUELLES SONT LES ACTIVITÉS QUI ONT PU ÊTRE MAINTENUES ? QU'EST-CE QUI A PU ÊTRE PROPOSÉ ?

Pour rappel, notre structure est composée d'Énéo et d'Énéo-sport qui sont divisés en 6 secteurs. Chaque animateur est responsable de 2 secteurs. Au sein d'un secteur, il y a des clubs Énéo et des clubs sportifs, sans oublier les projets portés par la Régionale (comme le projet « Aînés isolés » où des volontaires Énéo vont rendre visite à des personnes isolées). Le début de mon contrat coïncide à peu de choses près avec le début du confinement. Cette période a été très compliquée car on a dû repenser notre façon de travailler. Nous avons maintenu le contact avec nos membres de diverses manières : par mail avec les membres et par téléphone avec les responsables des cercles et de clubs et avec les membres qui n'ont pas d'adresse email. Nous avons réalisé l'opération « carte postale » en proposant à

des membres d'envoyer une carte postale à 10 personnes. Nous avons sélectionné les personnes de plus de 85 ans qui ne disposaient pas de mail. Nous avons aussi envoyé des sms de « soutien » aux personnes de moins de 85 ans qui ne disposaient pas de mail mais d'un numéro de gsm. Ensuite on a mis en place les réunions en visioconférence. On a adapté le site internet, fait un recueil des magasins qui proposaient des plages horaires spéciales pour les aînés. On a recensé les services mis en place par les communes pour proposer une écoute. On a organisé également une action « défi », via Facebook, mail et format papier. Chaque semaine, on propose 3 défis. Les retours sont super motivants ! Il s'agit par exemple de faire une photo d'un bonhomme de neige, de décrire ce que l'on voit par la fenêtre, de mettre son plus beau pull de Noël, de faire deviner un site via des photos. La plus grande leçon de toute la situation : c'est devoir développer ou exercer notre capacité d'adaptabilité et de créativité. Cela ne concerne pas seulement l'équipe mais les membres également.

COMMENT LES MEMBRES D'ENÉO VIVENT-ILS CES MOMENTS DIFFICILES, CES MOMENTS D'ISOLEMENT ?

De manière générale, nos membres supportent difficilement que le gouvernement les place dans une catégorie de personnes plus fragiles. Ils se sentent infantilisés et estiment qu'ils ont totalement la capacité de prendre les décisions eux-mêmes. Les membres vivent également mal le fait d'être privés des activités qu'on propose. Ce sont des moments précieux pour eux en termes d'échange et de convivialité. Une des choses qui est aussi difficile pour nos aînés, est le fait d'être isolé de leurs familles, de leurs petits-enfants.

QUE VISEZ-VOUS PAR L'ORGANISATION DES VISIOCONFÉRENCES ?

En début de rencontre, un tour de table est systématiquement organisé pour savoir comment nos membres vivent cette période difficile. Ces moments sont très touchants parce qu'ils donnent un peu l'impression de retrouver une vie « normale ». On aborde ensuite différents points comme lors d'une réunion classique, on poursuit les thématiques programmées. 80 voire 90 pourcent des volontaires qui participaient déjà aux réunions avant la Covid assistent actuellement aux visioconférences. Certains de nos membres se sont mis aux nouvelles technologies, comme notre doyenne de 92 ans, mamie Teams !



Apéritif dinatoire organisé dans le cadre de la campagne d'éducation permanente sur l'autodétermination

solidarité est là. Par exemple, au niveau du confinement, on voyait des personnes qui allaient faire des courses pour d'autres ; notre doyenne par exemple, téléphonait tous les jours à une amie. Il y a eu aussi la solidarité par rapport à la confection de masques. On peut noter le lien mais aussi la solidarité : on est tous dans le même bateau !

Je pense qu'il faut donner davantage la parole à nos aînés et arrêter de considérer qu'au-delà de 65 ans, ils n'ont plus la faculté de décider. Il y a une centaine d'années, ils avaient plus la parole, on les écoutait. Pour les aînés qui sont autonomes, on est surprotecteur ; pour les aînés qui sont dans les homes, cela a vraiment été compliqué.

QUEL REGARD PORTEZ-VOUS SUR LA CRISE QUE NOUS VIVONS AUJOURD'HUI ? QUE MET-ELLE EN ÉVIDENCE ?

Je dirais deux choses : d'abord, on voit combien il est important pour nos aînés d'être actifs et que la convivialité de leurs réunions leur manque... Ensuite, je trouve qu'il y a eu un bel élan de solidarité et cela montre que, quand on en a vraiment besoin, la

C'EST TOUTE UNE MÉMOIRE COLLECTIVE, TOUTE UNE TRANSMISSION D'ÊTRE ET DE SAVOIRS QUI DISPARAÎT BRUTALEMENT AVEC CES VIES ARRACHÉES. QUELLE EST VOTRE RÉACTION PAR RAPPORT À CELA ?

Il y a une activité que je trouve vraiment géniale et qui devrait être mise en place par les gouvernements, c'est le Réseau d'Echange des Savoirs (RES). Cela permet à une personne de 80 ans, de pouvoir échanger son savoir avec quelqu'un d'autre, ce qui est souvent très enrichissant et valorisant pour l'aîné. Si ce réseau fonctionne déjà dans la société en général, il me semble qu'il serait intéressant de l'appliquer également avec un public d'aînés. Ce qui serait très intéressant également dans les homes, c'est de faire appel à une personne qui écrirait la vie du résident. Je ne comprends pas pourquoi jusqu'à présent, on n'a pas encore trouvé le moyen de mettre cela en place. Je pense que pour la plupart de nos membres, être responsable d'un cercle, président de secteur, ou simplement participant, est important en terme de convivialité. Je pense que c'est ce qui manque beaucoup dans les maisons de repos et pour les personnes très isolées.

« ANNE-FRANÇOISE REMET LE PRIX... »

• DU LIVRE INSPIRANT À :

« *Changer l'eau des fleurs* » de Valérie Perrin.

L'histoire de la personne est tellement résiliente que c'est magnifique. Ce qui touche à la perte d'un enfant me touche. Je l'ai vécu avec une amie. Elle a été incroyable de force intérieure. Ce livre me fait penser à elle ...

• DU FILM INSPIRANT À :

« *La couleur des sentiments* » de Tate Taylor

Ce film raconte l'histoire d'une journaliste, qui dans les années 60, dans le Mississippi, se lance dans un projet tabou pour l'époque : donner la parole aux domestiques noires. Ce film met en lumière des questions d'injustice liées à la couleur de la peau et aux conditions sociales, ce qui m'interpelle tout particulièrement.

• DE L'ÉVÉNEMENT MARQUANT À :

La mort de George Floyd à Minneapolis.

Je ne comprends pas comment on peut avoir des attitudes différentes en fonction de la couleur de la peau des gens. Ce sont les valeurs qu'elle porte qui lui donnent sa « couleur ».



Interview : Marie-Christine Dewez

ENTRÉE (EN FORCE) DE LA 5G SUR LE TERRITOIRE BELGE

Depuis mars 2020, tandis que la Belgique est en pleine crise sanitaire et la population en confinement, la 5G fait parler d'elle. L'idée de poursuivre le développement d'une nouvelle génération de téléphonie mobile chez nous n'est en effet pas neuve, il suffit de suivre les travaux de l'Europe consacrés à ce sujet et, en ce qui nous concerne, de nous intéresser au positionnement de la Belgique quant à cette matière, aux niveaux fédéral et régional.

LA 5G, BIENTÔT SUR LE TERRITOIRE BELGE ?

CONTEXTE D'UNE ENTRÉE EN FORCE

La 5G est disponible aujourd'hui sur 110 sites dans 70 villes et communes, principalement en Flandre¹. En Wallonie, la réglementation actuelle ne permet le déploiement que d'une version « light » de la 5G. C'est-à-dire que, comme avec la 2G, 3G, 4G les bandes de réseaux sont comprises entre 700 MHz et 2,6 GHz. La « vraie » 5G utilisera des fréquences plus élevées autour de 3,6 GHz, puis au-delà de 24 GHz. Chacune des trois régions devra alors revoir ses normes de rayonnement à la hausse pour permettre aux opérateurs de développer cette 5ème génération. En outre, la 5G fait appel à de nouvelles techniques qui ne sont, pour le moment, soumises à aucune réglementation. La technologie impose un rythme que la loi ne peut supporter. La base législative sur laquelle nous reposons remonte en effet à 2009. Quant aux communes, surprises pour la plupart de l'arrivée subite de la 5G sur leur territoire, elles n'ont, selon le cadre réglementaire actuel, pratiquement aucune marge de manoeuvre.

En l'absence de toute évaluation d'incidences de ces fréquences sur la santé et sur l'environnement, le principe de précaution est massivement revendiqué. Le Gouvernement wallon a mandaté un groupe d'experts pour en étudier les différents aspects. Le rapport est attendu fin janvier-début février.

Le déploiement de la 5G en Belgique est bien planifiée pour 2021-2022, en dépit des risques potentiels sur la santé et l'environnement. Le 22 janvier, nous apprenons la validation du projet de loi 5G.² La vente des droits d'utilisation des fréquences aux opérateurs de téléphonie mobile pourrait désormais avoir lieu fin de cette année.

UN DÉBAT CRUCIAL MAIS INEXISTANT

Avant un déploiement aussi massif que celui prévu pour la 5G, un

débat s'impose sur les besoins à remplir avant de développer les outils nécessaires. Il convient de penser le progrès en termes d'objectifs plutôt que d'outils. Il s'agit en effet d'un choix de société qui porte sur le long terme et qui engage les générations à venir.

QUELS PEUVENT ÊTRE LES EFFETS DE LA 5G ?

EFFETS SUR LA SANTÉ

Face aux générations précédentes de téléphonie, les experts scientifiques, du monde médical... marquaient déjà une profonde inquiétude quant aux impacts sanitaires et biologiques sur la population mais aussi sur le monde animal et végétal³ ; ils font appel aujourd'hui à un devoir de précaution et réitèrent leur demande face à l'arrivée de cette nouvelle génération de téléphonie.

En 2011, l'OMS a classé les rayonnements électromagnétiques de hautes fréquences (téléphones portables, antennes relais, WiFi, Bluetooth,...) comme potentiellement cancérigènes⁴. Suite à la publication de nombreuses études, dont celle récente du National Toxicology Program⁵, les experts ont considéré que la cancérogénicité des radiofréquences doit être réévaluée en « haute priorité » par l'OMS.

Voici quelques conséquences pointées par les spécialistes (résultats de plusieurs milliers d'études relatives aux générations précédentes) : effets neurologiques et comportementaux, effets sur les protéines de stress, sur le système immunitaire, sur la mélatonine (hormone qui régule la veille et le sommeil), troubles cognitifs, dépressifs et cardiaques, effets promoteurs sur la genèse du cancer du sein, tumeurs du cerveau, effets sur la fertilité et la reproduction, sur le fœtus et le nouveau-né, électro- hypersensibilité (EHS)⁶... ».



¹ À la date du 9 octobre 2020

² « Le conseil des ministres valide le projet de loi 5G ». LaLibre, 22 janvier 2021.

³ Warnke, Ulrich. « Des abeilles, des oiseaux et des hommes. La destruction de la nature par « l'électrosmog ». Initiative Compétence pour la protection de l'homme, de l'environnement et de la démocratie 1 (2007).

⁴ criirem.org. « OMS classification 2B des antennes, portables, WiFi... »

⁵ Alerte Phonedgate. « Étude américaine majeure : Des "preuves évidentes" relient les ondes des téléphones portables au cancer chez l'animal »,

⁶ « The Bioinitiative Report 2012 "A Rationale for Biologically-Based Public Exposure Standards for Electromagnetic Fields (ELF and RF)" ».

EFFETS SUR L'ENVIRONNEMENT

« Les champs magnétiques et électriques naturels et leurs variations constituent des conditions essentielles à l'orientation et aux déplacements d'un grand nombre d'animaux. Un lien est établi entre la technologie magnétique, électrique et électromagnétique créée par l'homme et la disparition d'abeilles et autres insectes, la désertion par les oiseaux de leur espace de vie habituel. De nombreux organismes seront beaucoup plus impactés que les hommes : les insectes, les oiseaux, les petits mammifères, ainsi que les amphibiens, les plantes et les arbres⁷. » Les avis convergent quant aux risques pris si l'on ne considère pas davantage les recommandations des divers experts.

EFFETS SUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

La technologie 5G est moins énergivore que la 4G pour la même quantité de données transmises. Cependant, la multiplication des usages et l'accroissement des émissions vont annuler ce « gain » énergétique et même le contrebalancer. Le réseau 5G consommera même trois fois et demie plus d'électricité que la 4G.

DES DONNÉES VIRTUELLES, UNE POLLUTION RÉELLE

Avec la multiplication des usages, les applications multimédias, le streaming vidéo, la consommation des données mobiles a connu une croissance importante ces dernières années. En cinq ans, le volume de données mobiles consommé a été multiplié par 10 en Belgique (tendance observée dans l'ensemble des pays développés)⁸. Pour donner une idée, selon une étude de Greenpeace, à lui seul le streaming vidéo émet chaque année 300 millions de tonnes de CO₂, l'équivalent des rejets annuels en CO₂ d'un pays comme l'Espagne⁹.

Fabriquer de nouveaux appareils constitue une partie importante de la consommation énergétique et nécessite le recours à des tonnes de métaux rares ; une activité minière que l'on sait extrêmement polluante.

Derrière l'illusion du gain de liberté, nous sommes en passe d'accroître notre dépendance environnementale. Une nouvelle ère débute, « en voulant nous émanciper des énergies fossiles, nous sombrons en réalité dans une nouvelle dépendance, plus forte encore. Robotique, intelligence artificielle, hôpital numérique, cyber-sécurité, biotechnologies médicales, objets connectés, nanoélectronique, voitures sans chauffeur [...] le moindre de nos gestes quotidiens et même nos grands choix collectifs vont se révéler totalement tributaires des métaux rares.¹⁰ ».

UN COÛT HUMAIN

Ce sont des millions de personnes qui bénéficient de ces nouvelles technologies sans se préoccuper de la manière dont elles sont fabriquées. Des communautés, loin de chez nous, payent pourtant le prix de notre « transition ». L'extraction des quelques 60 métaux rares nécessaires à la fabrication d'un smartphone a un coût humain important en Asie et en Afrique.

« Les violations des droits humains perpétrées dans les mines demeurent hors de la vue et des consciences : en effet, sur le marché mondialisé, les consommateurs n'ont aucune idée des conditions de travail dans les mines, les usines et les chaînes de montage. Nous avons découvert que les négociants achètent le cobalt sans poser de questions sur le lieu et les conditions d'extraction. »¹¹

Selon le rapport d'Amnesty International et Afrewatch (African Resources Watch), « au moins 80 mineurs artisanaux sont morts sous terre dans le sud de la RDC, entre septembre 2014 et décembre 2015. On ne connaît pas le chiffre réel, car de nombreux accidents ne sont pas signalés et les cadavres restent ensevelis sous les décombres ».

Des enfants ont raconté qu'ils travaillent jusqu'à 12 heures par jour dans les mines, transportant de lourdes charges, pour gagner entre un et deux dollars par jour. Selon l'UNICEF, en 2014, environ 40 000 enfants travaillaient dans les mines dans le sud de la RDC, dont beaucoup dans des mines de cobalt. »¹²

Enfin, comme le dit Guillaume Pitron dans son ouvrage : « Ce panorama des impacts environnementaux (et humains) de l'extraction des métaux rares nous astreint, d'un coup, à poser un regard beaucoup plus sceptique sur le processus de fabrication des technologies vertes. »¹³

POLLUTION DE L'ESPACE

Autre impact : la pollution du ciel lié au projet de déploiement satellitaire d'Elon Musk, baptisé « Starlink ». Le projet consiste à envoyer plus de 40 000 satellites au-dessus de nos têtes afin de vendre des connexions internet haut débit sur l'ensemble de la planète, y compris dans les endroits reculés. Outre la pollution du ciel, cela risque également de mettre à mal les observations météorologiques satellitaires donc la qualité des prévisions météorologiques mais aussi la recherche astronomique.

⁷ Warnke U, « Des abeilles, des oiseaux et des hommes », 2007 Nov, Kompetenzinitiative zum Schutz von Mensch, Umwelt und Demokratie (Initiative Compétence pour la protection de l'homme, de l'environnement et de la démocratie).

⁸ « Antennes 5G : la Chine les met en veille pour limiter la consommation d'énergie ». France Soir, 17 septembre 2020.

⁹ Greenpeace. « Pollution numérique : comment la réduire ? »

¹⁰ Pitron, Guillaume. « La guerre des métaux rares: La face cachée de la transition énergétique et numérique. » les liens qui libèrent, 2018. Préface

¹¹ Amnesty International, AfreWatch. « Le travail des enfants derrière la production de smartphones et de voitures électriques ». Consulté le 30 novembre 2020. <https://www.amnesty.org/fr/latest/news/2016/01/child-labour-behind-smart-phone-and-electric-car-batteries/>.

¹² Ibidem.

¹³ Pitron, Guillaume, p.55.

DES ENJEUX SOCIAUX ...

Il faut aussi tenir compte d'un constat d'ordre social. L'émergence de nouvelles technologies a plutôt tendance à exclure les personnes qu'à les intégrer à la société. Les bénéfices de l'installation de la 5G seront partagés entre les investisseurs du secteur. La 5G n'est-elle pas une occasion supplémentaire d'exacerber la fracture sociale entre les Belges, ou encore, à l'échelle de la planète entre le Nord et le Sud¹⁴ ?

La crise sanitaire actuelle incite encore davantage au recours aux écrans, privant les personnes de rencontres. Cette standardisation des rapports sociaux par écrans interposés pose question sur l'avenir de nos interactions et la digitalisation. Il est vital pour les individus de vivre des rencontres directes, facteur propre à notre humanité. La situation d'isolement vécue par les aînés, la privation de liens sociaux éprouvée par les ados - plus percutante encore pour eux - constituent des éléments que nous ne pouvons pas négliger.

... MAIS AUSSI ÉCONOMIQUES, POLITIQUES ET FINANCIERS ÉNORMES

La tendance est de rendre croissance économique et évolution technologique indissociables. À en croire les promoteurs et décideurs politiques, si l'Europe veut avancer et rivaliser avec les deux autres grands pôles de l'économie numérique, à savoir la Chine et les Etats-Unis, elle ne peut pas se permettre d'attendre la garantie que ces technologies soient inoffensives.

Selon Agoria, Fédération de l'industrie technologique qui mène un lobbying intense en faveur de la 5G, « le déploiement de la 5G se traduirait aussi par la création de 36.000 emplois en Belgique. Si le déploiement n'avait pas lieu, il y aurait même un risque de délocalisation de la production ». N'assistons-nous pas ici à un chantage à l'emploi communément utilisé dans le difficile contexte économique actuel ?

Du côté de l'Europe, le manque à gagner serait aussi bien trop important. Dans une communication de la Commission européenne au Parlement, on peut lire « les recettes produites par la 5G dans le monde devraient représenter l'équivalent de 225 milliards d'euros en 2025. Une autre source indique que les avantages de l'introduction de la 5G dans quatre grands secteurs industriels peuvent atteindre 114 milliards d'euros par an. »¹⁵ La 5G va aussi rapporter un pactole à l'État belge. Le gouvernement doit en effet céder les droits d'usages des fréquences aux opérateurs de téléphonie mobile fin 2021/début 2022. On estime que la vente aux enchères des fréquences 5G rapportera un minimum de 810,7 millions d'euros à l'Etat belge.¹⁶

Des chiffres qui étouffent les mises en gardes des scientifiques à propos des effets potentiellement dévastateurs pour la santé et l'environnement. Le montant escompté vaudrait le coup de faire courir le risque à des millions de citoyens.

A-T-ON PERDU LE FIL ?

Depuis l'avènement de ces nouvelles technologies sans fil, plusieurs associations militent et préconisent les solutions filaires qui ne présentent pas de risque pour la santé et l'environnement et qui pourraient même mieux satisfaire les nouveaux besoins pointés par la 5G. Dans son rapport, l'Institut national pour la science, le droit et la politique publique (NISLAPP) de Washington est clair, les solutions filaires sont « plus rapides, stables, fiables, sûres, saines et durables ».

Le fondement d'un vivre ensemble pacifié et harmonieux repose sur la démocratie. Le travail de recherche lié à ce dossier sur le déploiement de la 5G, nous montre à quel point, celle-ci est sciemment mise à mal, pis totalement bafouée. Les requêtes, les mises en garde, les risques de catastrophe, qu'ils soient d'ordre démocratique, sanitaire, éthique, environnemental ou encore social sont balayés ou dénigrés. Le monde politique reste insensible aux cris d'alarme lancés tant par les médecins, les scientifiques, les professeurs que par les citoyens du monde entier réclamant que soit respecté le principe de précaution face à une invasion massive et incontrôlée ou incontrôlable des ondes électromagnétiques artificielles de la 5G non éprouvées à ce jour.

La course à la croissance économique sans limite semble rendre aveugles nos institutions plus enclines à suivre les injonctions des lobbys économiques et leur propagande incessante et intoxicante relayée par de nombreux médias. Il n'est pas question ici de rejeter invariablement les apports positifs promis par cette technologie. Mais il convient de les développer dans des situations et des cadres précis et spécifiques, afin d'apporter une réponse adéquate à ce vaste débat. Car des alternatives existent, nous pensons aux solutions filaires qui ne présentent aucun risque pour la santé et l'environnement et qui peuvent répondre à la plupart de nos besoins. Et si nous choisissons une voie raisonnable, responsable et durable ?

Ces quelques lignes sont le fruit de réflexions partagées entre les membres du « groupe de travail 5G » mis en place par le MOC Luxembourg. Ce groupe est composé de membres d'organisations telles que Altéo, Enéo, la CSC, Vie Féminine, les Équipes Populaires, l'AREHS, l'Observatoire de l'Environnement ainsi que de citoyens soucieux d'un déploiement raisonné des technologies dans notre société.

Le CIEP est disponible pour présenter ce dossier dans votre groupe ou association, en visioconférence ou en présentiel quand ce sera possible

PLUS D'INFOS

Martin Heyde

📞 063/21 87 38

✉ m.heyde@mocluxembourg.be

¹⁴ Raskin, Jean-Pierre. « 5G: où sont les gagnants et les perdants ? » Démocratie, novembre 2020.

¹⁵ Communication de la Commission européenne. « Un plan d'action pour la 5G en Europe », septembre 2016.

¹⁶ Munster, Jean-François. « La 5G belge vaut 138 millions de plus ». Le Soir, 2 décembre 2019.